

Centre d'embauchage des étudiants du Centre de Main-d'œuvre du Canada à Ottawa indique que 86 p. 100 des étudiants interrogés avaient obtenu un emploi, que 4 p. 100 n'étaient plus intéressés à en trouver un, cependant que 10 p. 100 s'en cherchaient encore un. Nous nous proposons d'entreprendre un relevé du même genre un peu plus tard ce mois-ci dans trois Centres de Main-d'œuvre du Canada de chacune de nos cinq régions (nommément l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique). Ce relevé portera sur 250 étudiants dans chaque région.

Les députés apprendront avec intérêt qu'un autre relevé—celui-là d'une portée plus étendue—aura lieu à l'automne. Nous interrogerons alors quelque 18,000 étudiants de 38 universités et collèges d'enseignement général sur leurs emplois d'été et les efforts déployés en ce sens. Ainsi seront interrogés quelque 5 p. 100 de la population étudiante canadienne du niveau post-secondaire. J'ai raison de croire que cette enquête nous aidera à élaborer les programmes éventuels tendant à trouver des emplois d'été aux étudiants.

En ce qui touche les élèves du secondaire, 102,768 se sont inscrits aux Centres de Main-d'œuvre du Canada. Puisque ceux-ci viennent à peine de quitter l'école, je ne peux indiquer le nombre qui parmi ceux-ci aurait trouvé un emploi.

Un autre aspect de notre programme concernant les emplois d'été se rattache aux efforts que nous avons déployés en vue d'encourager les cultivateurs à se prévaloir de la main-d'œuvre étudiante et en vue de renseigner les élèves sur les occasions de tels emplois. Nombreux sont les cultivateurs qui ont répondu à notre appel, mais, par contre, certains élèves hésitent à travailler sur une ferme.

A la fin de juin, quelque 6,937 élèves avaient trouvé un emploi agricole, la majorité d'entre eux était du niveau secondaire ou à un palier moins avancé. En outre, les CMC comptaient dans leurs dossiers 2,653 emplois agricoles vacants ou à remplir. Au 30 juin, près de 3,000 étudiants avaient refusé un emploi agricole durant l'été.

J'espère toutefois que, durant les mois de juillet et août, les étudiants qui n'ont pas encore trouvé d'emploi consentiront à accepter un emploi agricole. A cet égard, les députés noteront que j'ai réduit de 50 p. 100 le nombre d'étudiants étrangers qui viennent au Canada pour travailler sur les fermes durant l'été, dans l'espoir que les étudiants canadiens pourraient se consacrer à ces tâches.

Je donne l'assurance aux honorables députés que je m'intéresse vivement aux problèmes des emplois d'été au Canada, sous

[L'hon. M. MacEachen.]

réserve de deux considérations importantes. La première, c'est que tout programme fédéral de cette nature doit être étudié en fonction des ressources et que les services à rendre à un groupe d'individus, en l'occurrence des étudiants, ne doivent pas dépasser outre mesure ceux que les autres Canadiens en quête d'emplois sont en droit d'attendre.

La deuxième, c'est que le gouvernement du Canada ne peut accepter l'entière responsabilité des emplois d'été pour étudiants. Les autres paliers du gouvernement, de même que les maisons d'enseignement, les syndicats, les industries et les étudiants eux-mêmes doivent partager cette responsabilité et doivent être engagés dans des initiatives et une action qui tendent à créer des emplois d'été, utiles d'un point de vue financier et sociologique à cette couche de notre population.

Les gouvernements ne pourront seuls régler ce problème, ni cet été, ni dans les années à venir, mais ils pourront réussir grâce à la collaboration qu'y apporteront les employeurs, les corps intermédiaires, les maisons d'enseignement et les étudiants eux-mêmes. Au cours de l'été, je le réitère, mon ministère s'efforcera d'évaluer les résultats connus et vers la fin de l'automne, je serai mieux en mesure de vous présenter un rapport plus complet et plus circonstancié sur le succès du programme et l'étendue du problème cet été.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, nous sommes reconnaissants au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) de sa déclaration sur les emplois d'été des étudiants. En toute justice, nous devons le féliciter ainsi que son ministère non seulement des efforts qu'ils ont déployés pour trouver plus d'emplois au sein des organismes de l'État, mais aussi pour avoir donné l'exemple en encourageant l'industrie privée à porter plus d'intérêt à la jeunesse et à manifester un sens plus aigu de responsabilité à son endroit. Je sais que le ministre pense, comme moi, que nous avons une responsabilité envers les jeunes qui, à ce moment le plus important de leur vie, cherchent à poursuivre leurs études. Nombre d'étudiants comptent sur l'argent gagné pendant l'été pour acquitter leurs frais de scolarité de l'année suivante. Nous devons à nos jeunes gens d'encourager l'industrie privée et les ministères de l'État à mettre à leur disposition autant d'emplois d'été que possible.

Les statistiques que le ministre a signalées à notre attention cet après-midi méritent quelques commentaires. Elles soulignent il me semble la nécessité d'adopter de meilleures méthodes statistiques pour refléter la situa-